

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Genas le 24 janvier 2024

Confirmation par Kartesia de l'ordre d'apport de leurs actions à l'offre publique d'achat de Groupe Paredes sur les actions Orapi

Acquisition par Groupe Paredes de l'intégralité des ORA 2 Orapi détenues par les entités Kartesia

Le 24 janvier 2024, les entités conseillées par Kartesia ont confirmé, conformément à l'engagement d'apport en date du 18 octobre 2023 (tel que modifié par avenant du 30 octobre 2023)¹, avoir notifié auprès de CIC Market Solutions, teneur de compte, leur décision d'apporter l'offre publique d'achat en cours initiée par Groupe Paredes sur les actions Orapi (l'« **Offre** ») leurs 1.803.951 actions ordinaires représentant environ 27,15% du capital et 26,01 % des droits de vote théoriques de la société Orapi².

Il est rappelé que, en application de l'article 232-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les ordres d'apport à l'Offre peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la date de clôture de l'Offre (incluse), soit le 31 janvier 2024.

Par ailleurs, le 18 janvier 2024, Groupe Paredes a procédé à l'acquisition de l'intégralité des 952.756 obligations remboursables en actions de la société Orapi (les « **ORA 2** ») auprès des entités conseillées par Kartesia. Cette acquisition a été réalisée à un prix de 5,20 € par ORA 2, correspondant au prix de l'acquisition par Groupe Paredes, le 19 octobre 2023, des ORA 2 détenues par la société GC Consult (entité contrôlée par Monsieur Guy Chiffot)³ et ayant perdu à cette date la qualité de titre donnant accès au capital de la société ORAPI⁴.

A cette même date et conformément aux protocoles d'accord conclus le 26 octobre 2023⁵, les entités conseillées par Kartesia ont confirmé avoir le 18 janvier 2024, d'une part, acquis auprès de certains

¹ Les principales dispositions de l'engagement d'apport de Kartesia ont été rendues publiques par un avis de l'AMF en date du 30 octobre 2023 (n°223C1732).

² Sur la base d'un nombre total de 6.643.534 actions et 9.250.724 droits de vote théoriques de la société Orapi au 31 août 2023 (Source : Information relative au nombre de droits de vote publiée par la société Orapi le 5 septembre 2023), auxquels sont retranchés, s'agissant des droits de vote théoriques, 2.315.264 droits de vote, correspondant à l'annulation de droits de vote double consécutive à la réalisation de l'acquisition par Groupe Paredes le 19 octobre 2023 de 2.315.265 actions ordinaires Orapi, réduisant ainsi le nombre de droits de vote théoriques à 6.935.460.

³ Cf. Communiqué Groupe Paredes du 19 octobre 2023.

⁴ Cf. Section 1.1.4 de la note d'information établie par Groupe Paredes dans le cadre de l'Offre (visa n°23-522) (la « **Note d'Information** »).

⁵ Cf. Sections 1.1.2.3 et 1.1.2.4 de la Note d'Information.

dirigeants actuels ou passés d'Orapi (les « **Managers** »)⁶, les 900 actions de préférence Orapi détenues par les Managers et, d'autre part, cédé aux Managers un nombre total de 175.515 actions ordinaires représentant environ 2,64% et 2,53% des droits de vote théoriques⁷ ; étant précisé que, conformément aux termes et desdits protocoles, les Managers se sont engagés à apporter à l'Offre leurs actions ainsi acquises.

Il est rappelé que la documentation afférente à l'Offre est disponible sans frais, selon le cas, sur les sites de l'Autorité des Marchés Financiers (<https://www.amf-france.org>) d'Orapi (<https://www.orapi.com/fr>) et de Groupe Paredes (<https://www.paredes.fr/>), ainsi qu'auprès des banques présentatrices de l'Offre BNP Paribas et Crédit Industriel et Commercial.

À propos de PAREDES

Fondée en 1942 à Villeurbanne, l'entreprise familiale PAREDES est un leader du marché de l'hygiène et de la protection professionnelles en France (n°2 du marché) et en Italie (n°3). Fort de ses 25 000 clients actifs et de ses 650 collaborateurs, le Groupe Paredes a réalisé un chiffre d'affaires de 215 millions d'euros en 2022, dont 25% issus de ses propres usines. Son siège social est situé à Genas, en région lyonnaise.

En ligne avec ses valeurs, l'approche de Paredes est résolument orientée clients. Pour répondre précisément aux enjeux, ses équipes sont organisées autour de 4 grands marchés (Santé, Industrie, Entreprises de Propreté et Collectivités publiques). Ce modèle efficace permet aux 165 conseillers experts dédiés de mieux comprendre et analyser les problématiques des clients et prospects, afin de proposer les solutions globales les plus adaptées et créatrices de valeur. Paredes met à disposition de ses clients des moyens logistiques et digitaux uniques sur le marché pour satisfaire toujours plus leurs exigences. Profondément engagé, la politique RSE du Groupe Paredes est certifiée EcoVadis Platinum.

Le groupe familial Paredes est détenu à plus de 85% par la famille Paredes, son PDG François Thuilleur, ses managers et ses collaborateurs, dont 2/3 sont actionnaires. François Thuilleur a été nommé DG en octobre 2017 pour redresser le Groupe et cumule ses fonctions avec celles de Président du Conseil d'Administration depuis octobre 2020. Il a reçu en octobre 2022 le Prix KPMG-EIM de la Trajectoire récompensant la meilleure trajectoire financière et RSE d'un dirigeant sur les 5 dernières années et en juin 2023 Paredes a été Lauréat du Prix « Best Managed Companies » décerné par Deloitte.

Contacts presse

Primatice Conseil :

Olivier Labesse – olivierlabesse@primatice.com

Victoria Rey – victoriarey@primatice.com

Agence COMCORP :

Anne-Claire Berthomieu – acberthomieu@comcorp.fr Mobile : 06 16 53 15 70

⁶ A savoir Messieurs Henri Biscarrat, Garry Enouf, Vincent Estager, Emile Mercier et Philippe Montagnier.

⁷ Cf. note de bas de page n°1 Supra.